

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 909

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le mépris d'une civilisation

Je viens de prendre connaissance avec consternation du «Carnet de Jeanlouis Cornuz», paru dans votre édition du 12 mai dernier, dans lequel l'auteur donne une opinion aussi péremptoire que scandaleuse à propos de la politique menée par Pro Juventute à l'encontre des enfants jenisch de 1926 à 1973.

J'accorde, dit Jeanlouis Cornuz, que très certainement les mesures prises furent maladroites et probablement brutales et sans nuances. Et il conclut en substance qu'il était nécessaire d'intervenir pour enlever ces enfants à leur milieu errant où ils n'étaient pas scolarisés.

Tout d'abord, je ne vois pas au nom de quelle compétence — je me suis lassé à en chercher une dans son article — M. Cornuz peut nous accorder son jugement définitif sur un sujet qu'à l'évidence il connaît bien mal. Car le mandat confié à Pro Juventute par le conseiller fédéral Motta, par ailleurs excellent ami et admirateur de l'œuvre de Mussolini, n'avait qu'un très lointain rapport avec un projet de scolarisation à la Jules Ferry. Le but visé était d'arracher les en-

fants à leur famille parce que l'on considérait le mode de vie nomade comme gravement immoral. Comme l'écrivait A. Siegfried, le fondateur de l'action entreprise par Pro Juventute contre les enfants jenisch: *Nous avons décidé de vaincre le mal du nomadisme à sa racine, chez les enfants, par des mesures éducatives systématiques et conduites de façon conséquente.* Il s'agissait donc bien de lutter contre des comportements sociaux jugés déviants. Et pour y parvenir il fallait détruire une culture, un mode de vie dont personne n'a le droit de dire qu'ils valent moins que notre civilisation sédentaire.

Pourtant, c'est le mépris absolu de cette civilisation nomade que révèle toute l'action de Pro Juventute. Il ne s'agissait nullement de mesures *maladroites et probablement brutales*, il s'agissait d'éradiquer le mode de vie d'une minorité helvétique par l'assimilation forcée. *Probablement brutales*, les mesures de rapt systématique des enfants, la destruction des familles jenisch? M. Cornuz badine bien malencontreusement... Si celui-ci avait pris la peine de se renseigner et je lui recommande vivement — il n'est jamais trop tard — de lire l'ouvrage de Sylvia Thode-Studer: *Les Tziganes suisses*, éd. Réalités sociales, 1987, il saurait que l'échec de l'action menée par Pro Juventute est aujourd'hui clairement avéré. Déjà en 1964, Siegfried était contraint de reconnaître que seuls la moitié des 600 ou 700 enfants placés sous la tutelle de son organisation s'était sédentarisée. Comme l'écrit Mme Thode-Studer, à qui j'emprunte la plupart des informations figurant dans cette lettre, «Une petite moitié donc reste fidèle au mode de vie sédentaire, mais à quel prix!». Elle ajoute: «En général, mal intégrées dans leur nouveau milieu et alienées de leurs coutumes d'origine, les personnes qui ont souffert de l'entreprise de Pro Juventute constituent un groupe sans racines, qui ne peut plus nomadiser tout en n'étant pas vraiment sédentaires».

Beau travail, n'est-ce pas? (...)

Michel Rosselini
Genève

(réd) Cette réaction est l'occasion de rappeler que Jeanlouis Cornuz dispose d'une tribune dans laquelle il s'exprime librement. Alors que les articles signés par initiales en tête de texte sont discutés collectivement avant d'être rédigés par chacune des personnes collaborant à DP, les points de vue, dont le Carnet de Jeanlouis Cornuz, n'engagent que leur auteur.

A propos des enfants de la grand route, nous avions pris une position qui allait dans le même sens que celle de notre lecteur, dans un éditorial de François Brutsch paru le 12 juin 1986 (DP 823).

EN BREF

Conséquence du fédéralisme en matière scolaire: de la première à la sixième année d'école, le petit Uranais passe 5719 heures en classe alors que le petit Bâlois n'y va que 4561 heures. Cette constatation a été faite par un collaborateur du *Tages-Anzeiger*. Notons qu'il y a des inégalités dans certains cantons entre filles et garçons ou entre groupes linguistiques: Fribourg allemand 5384 heures, français 5320 heures.

Une pièce de cinq francs consacrée au mouvement olympique va prochainement être émise. Lausanne abrite en effet le Comité international olympique depuis 1915. La pièce sera en vente à partir du 14 juin et sera fabriquée à plus d'un million d'exemplaires. Le bénéfice de la vente de cette monnaie spéciale ira en partie à des activités culturelles en relation avec le sport. Le communiqué ne dit pas combien il faudra débourser pour acquérir cette thune sportive.

Apartheid helvétique: les clients de la boucherie Helal et Kasabi à Zurich doivent prouver qu'ils sont musulmans et, par ordre des autorités, leur identité doit être notée dans une liste des clients.

Cette boucherie reçoit sa viande de Grande-Bretagne préparée selon les prescriptions du Coran.



Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce
numéro:

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Point de vue: Jeanlouis Cornuz
Abonnement:

65 francs pour une année
Administration, rédaction:
Saint Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:
Liliane Berthoud, Pierre Imhof
Jean-Luc Seylaz

Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA